

QUESTIONS — *Suite.*

9. Question préalable, 77. Résolue dans l'affirmative et la question principale en conséquence mise aux voix, 84-5.

QUESTIONS RÉSOLUES DANS L’AFFIRMATIVE :

10. Que des mots soient ajoutés à la motion, 16, 19, etc. Que des mots soient omis pour y en substituer d'autres, 39, 49 etc. Qu'un bill soit lu d'hui en six mois, 183. Qu'un bill soit renvoyé au comité dans trois mois, 174.

Voir *Campbell, Robert et Eaza. Chemin de fer Canadien du Pacifique. Service Civil. Compagnie du câble direct des Etats-Unis. Elections, 5. Fêtes Statutoires, 1. Faillites, 47. Chemin de fer Intercolonial, 1. Inté-êts. Jour du Seigneur, 2. Québec. difficultés constitutionnelles. Receveur-Général. Chemin de fer de Pictou et Truro. Voies et moyens sous le titre subsides.*

QUESTIONS RÉSOLUES DANS LA NÉGATIVE :

11. Qu'un débat soit ajourné, 84. Qu'il soit permis à un membre de présenter un bill, 345. Amendements proposés à des résolutions du comité sur les voies et moyens, 200, 262, 263, 264, 271, 275. Amendement proposé à la troisième lecture de l'acte concernant le transfert du chemin de fer de Truro et Pictou, 292. Que certains bills soient lus d'hui en six mois. (Bill des jours de fêtes et le bill pour abroger l'acte des faillites,) 360-2, etc.

QUINTÉ, baie de :—

Pétition pour la construction d'un canal pour unir les eaux de la Baie de Quinté à celles du lac Ontario à travers le township Murray jusqu'à la baie de Presqu'île, 198.

RECENSEMENT ET STATISTIQUES :

1. Chambre en comité sur certaines résolutions relatives au recensement et aux statistiques (sur recommandation antérieurement donnée par Son Excellence), 159. À être rapportées, 160. Adoptées, 246. Renvoyées à un comité général sur le bill suivant, voir *infra*.
2. Bill intitulé "Acte concernant le recensement et les statistiques (du Sénat) est lu une première fois. Lu une seconde fois, 246. En comité général, amendé, 247. En comité général de nouveau, amendé, rapporté adopté et passé tel qu'amendé, 312. Par le Sénat, 336. S. R., 437. (42 Vict. c. 21.)

RECETTES ET DÉPENSES :

Voir *Documents*, 228, 229.

RECEVEUR GÉNÉRAL ET MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :—

1. La Chambre en comité sur des résolutions relatives à ces charges (sur recommandation de Son Excellence) ; rapportées ; adoptées, 159. Bill présenté, voir *infra*, 2.
2. Bill concernant les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics (M. Tupper), 119. En comité général ; rapporté, 247-8. Passé sur division, 255. Par le Sénat, avec un amendement ; adopté, 331. S. R., 437. (42 Vic., ch. 7.)